

PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET LE QUÉBEC

Les échanges entre le Département du Rhône et le Québec ont démarré en 1991 avec la signature d'un protocole d'entente et de coopération avec la Ville de Québec. Cette entente avait pour but de contribuer au renforcement des relations franco-québécoises et l'action en faveur de la francophonie, de favoriser les synergies dans les secteurs prioritaires d'intervention pour les deux collectivités.

En 1991, le Conseil général du Rhône a participé à la création du Fonds Jacques Cartier avec le Centre Jacques Cartier, visant à renforcer le dynamisme existant en matière de coopérations scientifique, technique et culturelle avec le Québec.

Le département du Rhône développe avec le Québec des échanges dans divers domaines :



- Organisation de missions d'études ou d'échange de savoir-faire en matière d'environnement (en lien avec la mise en valeur du parc de Miribel Jonage), dans le secteur médico-social (santé communautaire, programmes de santé publique, protection de l'enfance, prise en charge de la dépendance, jeunes et insertion, maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées, insertion et emploi), sur les NTIC (câblage, éducation, e-administration),

- Échanges suivis dans le domaine culturel entre les musées du Rhône (Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, Musée Gallo-romain de Fourvière, Muséum d'histoire naturelle, Château de Lacroix Laval) et deux musées québécois (Musée d'histoire et d'archéologie de Pointe-à-Callière à Montréal et Musée de la Civilisation de Québec).

- Promotion du Rhône au Québec sur les plans touristique et gastronomique, en lien avec la Ville de Québec.

www.rhone.fr